Compte rendu de la réunion du 5 avril 2018 en Mairie  - Salle du Conseil Municipal

Présents :

Mairie : M. Rubaudo (DGS), M. Pottier (adjoint aux écoles), M. Vaccani (adjoint aux travaux)

Représentants des Parents d’élèves : Mmmes Demaria, Durand de denaro, Vidalenc, Aubert-Prevost, Gaziello, Guérin, Savonitto, Groenevelt, Chrarier et M. Delattre

Equipe enseignante: M. Pierron et Mme Lefébure

L'équipe de la Mairie a présenté les plans du projet conçu par le cabinet Festino, retenu après procédure de concours d'architecte, en raison de la meilleure implantation dans la végétation et la topographie.

C'est un projet HQE (Haute Qualité Environnementale), situé à proximité du collège césar, à côté du Skate Park.

La municipalité prend en charge la construction du bâtiment, les questions pédagogiques relèveront du directeur d’école et de l’inspection académique.

L’ensemble du projet est chiffré à 6 millions d’euros, dont 2,6 M€ pour la première tranche.

La première phase du projet comprend :

* 6 classes, une salle bibliothèque/multimédia, le bureau du directeur, une salle des enseignants, des sanitaires …
* 1 cuisine liaison chaude
* 1 appartement pour un gardien
* 1 réfectoire de 200 places (dimensionnée dans l’optique des 10 classes)
* 1 cours de récréation de 1 000m2 comprenant 1 city stade
* 1 parking de 200 places

Dans un second temps :

* 4 classes supplémentaires
* Une cuisine centrale permettant de réaliser les repas pour les 2 écoles élémentaires et maternelle (la municipalité ne passera plus par le collège)
* Un gymnase à usage scolaire exclusivement (pas destiné à la compétition)

Le terrassement en vue de la réalisation des 4 classes supplémentaires sera réalisé immédiatement.

Le bâtiment sera équipé de panneaux solaires et un toit végétalisé est envisagé au-dessus du gymnase.

Les classes auront une surface de 63m2 avec un espace de rangement entre 2 classes. Elles seront équipées de TBI, et seront pourvues d’une trentaine de prises électriques.

Les parents d’élèves posent différentes questions sur les accès à l’établissement, les représentants de la municipalité précisent :

* Une réflexion va être entamée pour intégrer un dépose-minute
* Les horaires décalés entre le collège, la nouvelle école primaire et les écoles du Plan et Layet-Boutonnier devraient permettre une circulation fluide dans la ville
* Les pistes cyclables ne relèvent pas de la mairie mais du département
* Un cheminent piétons/vélos va être aménagé par le chemin de la Bergerie
* L’ensemble de l’établissement répondra à toutes les normes de sécurité en vigueur concernant VIGIPIRATE

Les demandes suivantes des enseignants vont être étudiées :

* Agrandir légèrement la cours avec un espace laissé nature (terre et plantes)
* Un point d’eau dans la classe et pas seulement dans le local entre les classes

Calendrier : l’ouverture est prévue en septembre 2019. Actuellement un retard administratif de 4 mois a été enregistré mais il n’est pas possible de déterminer si cela aura un impact sur la réalisation. La municipalité nous tiendra informé au fur et à mesure de l’avancement.

Fin de la réunion à 19h.